

Les archives du judo français, « un conservatoire mal tenu »¹

Les archives du judo français antérieures aux années 1950 sont très peu nombreuses.² Afin de rendre compte de l'existant et de présenter les problèmes qu'une telle collecte suppose, il convient dans un premier temps de s'accorder sur la définition du judo en tant qu'objet d'histoire. Pratique individuelle, la méthode japonaise, construit sa signification sur trois domaines : la défense personnelle, l'exotisme intellectuel et le rationalisme scientifique. La difficulté pour l'historien réside déjà dans la richesse de cette polysémie. Pratique collective, le judo constitue une société hiérarchisée, ritualisée. L'activité renvoie alors à un partage de codes et de valeurs importés. Règles de conduite, de préséance, d'accès au savoir, mais aussi sujétion ou autorité dictent les comportements et forment le quotidien de l'élève comme celui de l'expert. Ici, les traces culturelles et les modes de sociabilité ont toute leur importance. Reflétée par la décoration des lieux de pratique, l'agencement des adeptes, la structuration de la leçon, ou encore par les modalités de promotion dans la hiérarchie des degrés d'expertise, la culture du judo est vécue corporellement et intellectuellement comme un rapport au maître et à la discipline. Aujourd'hui, le judo se sert de l'affrontement pour parfaire l'éducation de la jeunesse alors que le jujutsu, art martial dont sont inspirés les gestes techniques, reste synonyme de combat. Alors qu'au Japon, la séparation est inscrite dans les origines, en France les deux pratiques restent longtemps confondues. L'analyse faite de l'objet d'étude est en ce sens déterminante dans l'élaboration du corpus d'archives.

1

La formule est de C. Béart, « Histoire des jeux », sous la direction de Roger Caillois, *Jeux et sports*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, NFR Gallimard, 1967, p. 182.

2

Pour un relevé détaillé des sources accessibles voir Michel Brousse, *Les racines du judo français, histoire d'une culture sportive*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, 367 p.

1. Les productions historiques

Malgré le poids des traditions, malgré le rôle apparemment dévolu à l'éthique et aux valeurs éducatives, l'histoire écrite de l'art japonais n'occupe qu'une place marginale. Il semble que les discours sur l'histoire du judo, au même titre que celle de tous les arts martiaux, génèrent autant qu'ils reflètent par leur nature et leur superficialité des principes ou des idéalités souvent utilisés de manière anachronique ou achronique sans que jamais on ne s'interroge sur l'époque et le contexte qui les ont, sinon forgés, du moins consacrés comme notions fondamentales. Délaissant l'ancrage social et culturel, les historiographes du judo ont privilégié une « histoire-bataille », celle des experts vénérés et des grands champions. L'histoire se trouve mise au service du merveilleux et de l'ésotérique. Elle encourage l'évocation des légendes et des mythes originels, et établit les chroniques apologétiques qui servent le culte des maîtres. L'histoire écrite du judo se présente ainsi comme une histoire sans frontière, ignorante des questions de culture et de société, comme si la pratique était élevée au rang d'activité autonome, indépendante des contextes économiques et politiques.

En 1966, un journaliste, Claude Thibault publie *Un million de judokas, histoire du judo français*.³ Livre du consensus à la gloire des vingt premières années du judo français, le récit évite les polémiques. À cette limite inhérente au contexte de production de l'ouvrage, s'ajoute un écueil plus problématique. Le crédit apporté aux contributions des « pères-fondateurs », s'il permet la plupart du temps de révéler des informations de première main, donne, en l'absence d'approche critique et de vérifications systématiques, un label d'authenticité à des points de vue qui ne sont parfois que des interprétations ou des déformations personnelles et, à l'occasion, de simples contrevérités. Ces erreurs ou extrapolations seraient restées anecdotiques si ce livre, à son tour largement plagié, n'avait pendant

3

Claude Thibault, *Un million de judokas, histoire du judo français*, Paris, Albin Michel, 1966, 271 p.

longtemps fait office d'historique quasi-officiel du judo français pérennisant ainsi des faits dont certains ont été tout simplement imaginés.⁴

L'« invention » des ceintures de couleur, emblème de la méthode Kawaishi, fournit le meilleur exemple. Bien que le système ait été mis au point en Angleterre au milieu des années 1920, l'innovation a systématiquement été portée au crédit du professeur Kawaishi. Cette réattribution, ce détournement devrait-on dire, au même titre que l'absence d'approche critique et l'occultation systématique de tout modèle alternatif à la méthode du maître n'est pas neutre et mérite l'analyse. Mais, se pose déjà la question du conflit latent entre la connaissance historique et le statut, ou plus exactement, le pouvoir du maître.

Lorsque la neutralité écarte le discours historique de la norme établie, le risque de dissidence devient plus fort. Dans un tel contexte, l'indépendance de l'historien représente une double conquête. La première, assurément la plus difficile, consiste à se décentrer, à s'extraire de l'emprise du milieu, pour acquérir la distance du regard nécessaire à toute démarche objective. La seconde n'est pas plus aisée. Elle vise à affranchir l'étude de l'influence directe ou indirecte des principaux acteurs. En effet, qu'il s'agisse de l'accessibilité ou de la vérifiabilité des sources ou encore de leur libre interprétation, le chercheur est constamment confronté à la présence des liens qui unissent les adeptes, leurs maîtres et leur discipline.

2. Les archives du jujutsu et du judo

Il n'existe pas de fonds d'archives publiques consacré au jujutsu ou au judo. Les champs du judo proprement dit mais aussi celui de l'éducation et des activités physiques et du sport ont constitué

4

C'est le cas de la démonstration que Kano aurait, selon Claude Thibault, effectuée à son arrivée à Marseille, le 15 octobre 1889 et qui n'a existé que dans l'imagination fertile du journaliste.

un premier axe de recherche. Les domaines de la police et de l'armée pour l'utilisation que ces institutions font des techniques de combat individuel ont également fait l'objet de nombreuses recherches. L'image que les Français ont construite du Japon et de l'Orient, ainsi que les vecteurs de transmission et de diffusion des représentations de la méthode japonaise ont reçu une attention particulière.

Divers fonds d'archives publics ont été consultés. Parmi ceux-ci figurent en première place ceux des archives nationales et départementales. Les recherches ont notamment été effectuées dans les catalogues des sous-séries suivantes : -F44 : Jeunesse et sports ; -F7 : Police générale ; -F9 : Affaires militaires. Les cartons consultés ne contiennent que très peu de documents. Devant la pauvreté des résultats obtenus, et après divers entretiens avec les membres du Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales, ce type d'investigation a été interrompu. Les tentatives auprès de plusieurs centres d'archives départementales se sont avérées infructueuses (Gironde, Haute-Garonne, Bouches-du-Rhône...). Quelques documents ont pu être retrouvés dans les archives de l'Institut National de l'Audiovisuel. Les archives de la Préfecture de Police de Paris sont légèrement plus riches. Des données sur l'introduction du jujutsu à Paris vers 1905-1906 ont été conservées. Avant la Deuxième Guerre mondiale, la méthode japonaise reste un phénomène trop anecdotique et trop épisodique pour que des traces tangibles subsistent au-delà de certains faits d'actualité. Afin de conduire au mieux les recherches en matière de bibliographie, cinq champs d'investigations ont été distingués : -le sport ; -l'éducation physique ; -la préparation des personnels de la police et de l'armée ; -le secteur de la culture et de la société ; -le divertissement. Certes inégales, quantitativement comme qualitativement, ces contributions permettent d'éclairer l'objet d'étude sous des angles convergents. De façon soutenue et systématique ont été consultés les ouvrages, journaux et revues du domaine du sport et de la jeunesse, de la police et de l'armée traitant des « sportsmen », de la boxe française, du culturisme, du scoutisme, des méthodes d'éducation physique, des pratiques sportives féminines, du

sport scolaire, des instructions officielles relatives à l'instruction des personnels militaires, des manuels de formation...

D'autres recherches ont été menées en France comme à l'étranger, à la Bibliothèque Nationale de Paris, à la *British Library* de Londres, à la bibliothèque de l'*Olympic Training Center* de Colorado Springs (États-Unis), au fonds ancien de la bibliothèque de l'Institut National des Sports de Paris. Là, comme au Musée du Sport, à Paris, l'accès aux collections de nombreux magazines et ouvrages publiés au début du XX^e siècle, comme *La Vie au grand air*, *La Culture physique*, *L'Éducation physique*, *L'Auto*, *Les Sports*, *Le Plein air...* a permis d'enrichir significativement le corpus. Le service des archives au Musée Olympique de Lausanne conserve la correspondance entre le baron Pierre de Coubertin et Kano Jigoro. Il s'agit d'une dizaine de lettres rédigées en anglais, la plus importante étant celle du 14 septembre 1909 par laquelle Kano remercie le baron Pierre de Coubertin de la proposition qui lui est faite de siéger au Comité International Olympique. Les archives de l'École de Joinville ayant en grande partie été détruites seuls quelques documents, en particulier photographiques, ont été retrouvés dans les archives militaires. Le centre de documentation de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire possède une collection complète de la revue *L'Éducation Physique* dont les articles sont accessibles sur une base de données. Récemment, l'Université de Bath, en Angleterre, a reçu l'ensemble de la collection de Richard Bowen qui contient notamment les archives du Budokwai de Londres, le premier club européen fondé en 1918.

D'autres publications ont été consultées pour croiser les regards internes sur l'évolution du judo français. Outre le magazine et les bulletins fédéraux, on trouve parmi les plus diffusées *Judo-Kodokan*, *France-Judo*, *Budo*, *Arts & Combats*, *Dojo Arts Martiaux*, *Bushido...* La revue anglaise du *Budokwai* est un magazine de qualité dont la lecture fournit un élément de comparaison fort intéressant sur de nombreux sujets. Durant la longue division du judo français, le Collège a utilisé les colonnes de *Judo Traditionnel* pour informer ses adhérents et défendre ses orientations. À partir de 1974, date de la réunification, un nouveau magazine *Ceintures Noires de France* publie régulièrement des articles

retracant des événements historiques. D'autres périodiques à la diffusion moins importante méritent d'être mentionnés. Citons, par exemple et sans distinction, la *Revue du Shudokan*, *Judo-Presse*, *Dan*, *revue artistique des sports de combats*, le *Bulletin de l'académie de judo Michigami*, *Ippon magazine*, *Judo Jujutsu traditionnel*... Il convient d'ajouter à cette liste les productions, souvent discontinues, des organismes syndicaux de professeurs de judo, en particulier celles du Syndicat National des Professeurs de Judo.

Les déménagements successifs du siège de la Fédération française de judo ont été fatals à ses archives. Ce fut en particulier le cas en 1967 quand de grandes quantités de dossiers furent jetées. D'autre part, les premiers dirigeants semblent avoir développé l'usage de conserver à titre personnel les documents jugés par eux importants et dont ils souhaitaient restreindre l'accessibilité. Presque tout ce qui a trait aux périodes conflictuelles ou à des sujets délicats (dossiers financiers, relations Kawaishi-FFJJJ, division Kawaishi-Kodokan, réunification FFJDA-Collège, dossiers de grades...) a disparu ou a été conservé par des tiers. Pour pallier la faiblesse des sources primaires, il est apparu nécessaire de partir en quête d'archives privées. Incontestablement, l'enquête réalisée a été servie par un « passé » individuel et familial qui a permis que s'établisse avec les interlocuteurs un climat de confiance. Cette appartenance au milieu du judo a servi au-delà de toute espérance et ouvert des portes qui seraient assurément restées closes à un chercheur plus anonyme.

Autant que possible, la notion de source a été étendue au domaine plus fragile des manifestations de la culture populaire, ceci afin de rendre compte autrement que de manière interne des représentations collectives de la méthode japonaise. D'autres recherches ont donc été effectuées pour exhumer ces « archives sensibles » selon l'élégante formule de Noëlle Gérôme qui sont autant de productions symboliques sur la méthode japonaise. Chez les antiquaires, brocanteurs et autres bouquinistes tout ce qui de près ou de loin pouvait avoir un rapport avec le jujutsu ou le judo a fait l'objet d'une prospection quasi systématique... les partitions musicales, les « images » de paquets de cigarettes ou de chocolat, les dessins humoristiques, les cartes postales, les affiches, les timbres, les

photos de tournage de film, les romans policiers, les jeux... les publicités, les salles d'études, leur décoration, leurs trophées, leurs diplômes...

L'édition de l'*Annuaire Officiel du Judo International* constitue une source historique de première importance.⁵ Réalisé en 1948 sous la direction d'Henry Plée en collaboration avec la Fédération Française de Judo-Jiu-Jitsu, l'annuaire établit la liste des clubs et de leurs membres. Les adhérents sont classés en fonction de leur lieu d'habitation. La précision des données autorise une utilisation secondaire. En effet, 57% des personnes citées ont leur profession précisée, 25% sont déclarées étudiants ou écoliers. Seuls 18% n'ont pas de profession indiquée. Par ailleurs, le recensement de la population française du 10 mars 1946 offre l'opportunité d'une étude comparative de type sociologique. Vérifiée par recoupements, la crédibilité de l'annuaire de 1948 est grande. En revanche, la seconde version publiée en 1950 ne mérite pas d'être considérée avec la même attention.

Le recours aux méthodes de l'histoire orale a été commandé par l'inégalité et l'insuffisance ou l'approximation des archives imprimées. Dans le choix des personnes interrogées, pour reprendre les propos de Danièle Voldman, ont été distingués celui dont on peut dire qu'il a fait l'histoire de celui qui l'a subie, le « grand témoin » qui a « construit son identité sur une action volontaire et consciemment interprétée quel qu'ait été le niveau de responsabilité ou d'actions réelles » et le « témoin-objet » qui par la médiation de l'entretien passe « de l'affirmation de son obscurité et de son insignifiance (« je n'ai rien d'intéressant à vous dire ») à la construction de son propre récit ».⁶ Au total, 165 personnes ont été interrogées.

3. Critique des sources utilisées

5

Annuaire Officiel du Judo International, Paris, AMI, 1948, 273 p.

6

Danièle Voldman, « La place des mots, le poids des témoins » dans Institut d'histoire du temps présent, *Écrire l'histoire du temps présent*, Paris, CNRS, 1993, p. 129.

7

L'appréciation du degré de fiabilité des réponses du témoin et du degré de représentativité de ce qui a été vécu s'est révélée comme une difficulté des plus classiques. Cependant, au regard d'un objet d'étude situé dans la période du temps présent, l'intérêt apporté aux sources orales est dicté par l'existence, « la vivance » des témoins des faits étudiés ainsi que par la tradition orale inhérente à une activité physique et sportive, d'origine orientale de surcroît. En judo, le principal obstacle à l'émergence d'une conscience historique apparaît dans le recours constant à une collection de mythes et de légendes. La conception largement acquise d'une continuité qui existerait entre les méthodes de combat originelles pratiquées par les guerriers japonais et la pratique sportive plus moderne donne au savoir technique une valeur d'autant plus grande qu'elle semble fondée par une permanence historique. La symbolique du combat paraît alors relever de dispositions invariantes de la psychologie collective. Se situant mais aussi se protégeant par une approche mystique et quasi religieuse, les tenants nostalgiques du judo traditionnel refusent souvent de penser l'évolution du judo au travers de celle des hommes ou des institutions, ignorant qu'ils ne sont eux-mêmes que le produit d'un contexte qui les a façonnés. Les propos philosophiques stéréotypés, plus masquants qu'idéalistes, ne sont, dans la plupart des cas, qu'un paravent illusoire à des comportements dont l'initié savait bien qu'ils étaient de nature différente. Ainsi, comme l'envers d'un décor, la construction de l'image publique de la sagesse du maître s'accorde-t-elle mal à la réalité historique du citoyen privé de sa parure. La référence à un passé fantasmé se voit utilisée comme une légitimation des modes de relations, des formes d'enseignement et des positions individuelles. Le discours devient un écran dont il faut prendre conscience pour mieux en apprécier les effets déformants et falsificateurs. Le décalage entre le prescrit et le vécu n'échappe à pas à l'honnête homme. Les premiers professeurs de judo français forment une population très contrastée qui va de la personne loyale, intègre et dévouée à l'individu sans scrupule

ayant des démêlés avec la justice ; la hiérarchie des grades ou des titres sportifs n'étant pas une garantie contre cet état de fait.⁷

Non négligeables, en effet, sont les discours décalés ou nostalgiques se réclamant de principes fondateurs qui répétés comme une litanie se révèlent très rapidement secondaires au regard des intérêts personnels. À ces contacts négatifs, mais très révélateurs, il faut opposer l'humanisme de ceux, plus nombreux, qui ont fait le choix du judo comme celui d'un mode de vie. Autrement motivées sont les altérations et autres rétentions d'informations de personnes ayant occupé des positions de haute responsabilité au sein des structures fédérales. Ces « écarts de mémoire » ont été interrogés dans le respect de la courtoisie mais sans aucune hésitation. L'inquisition du questionnaire ou pour reprendre les termes de Danièle Voldman la « partie de cache-cache » entre « celui qui sait » et « celui qui a vécu » suit des *scenarii* très variés qui demandent une psychologie et un degré d'adaptabilité que celui qui est censé mener l'entretien construit, souvent à ses dépens, au fil des rencontres. « Provoquer la mémoire sur son propre terrain », pour reprendre les termes de Jean-Pierre Rioux, exige « les mêmes attentions raisonnées, le même esprit critique et le même détachement scientifique que tous les autres objets construits par l'historien ».⁸ Dans les entretiens menés, l'intensité du souvenir s'est souvent révélée proportionnelle à la force de la relation maître-disciple, à un élitisme ressenti de l'investissement personnel qui confère au judoka un statut d'initié, au respect des valeurs qui façonnent la mémoire collective et l'identité du judo français.

4. Persistance de zones d'ombre

7

Afin que ne s'installe aucune ambiguïté, nous tenons à affirmer que ces remarques ne constituent pas un jugement de valeur. Notre souci reste le décalage entre l'image publique d'un certain nombre de « maîtres » et une réalité qui n'échappe en rien au monde clos des initiés du judo.

8

Jean-Pierre Rioux, « La mémoire collective », dans Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 336.

9

De 1895 à la Première Guerre mondiale, le relevé quasi systématique des imprimés relatifs au jujutsu permet d'avoir une vision assez claire. C'est la même chose à partir de la fin des années 1940, car il reste suffisamment d'archives écrites. Mais, la situation est loin d'être identique pour la période de l'entre-deux-guerres jusqu'à la Libération. Tout se passe, en effet, comme si la méthode japonaise s'était tout à coup défaite, se réduisant à une activité occasionnellement rencontrée, plus virtuelle que réellement pratiquée. Ce « *no man's land* de l'art nippon » n'est pas sans signification. Si des judoka se sont résolument engagés dans la Résistance, on ne peut ignorer les programmes de formation des miliciens, des fonctionnaires de police... qui au regard du fonctionnement de la section judo-jiu-jitsu de la Fédération Française de lutte n'ont pu échapper à la tutelle de l'organisation nationale. Cette période conserve ses zones d'ombre.

Les documents relatifs aux travaux des commissions chargées des relations avec les services de la police, l'armée, pour la formation des différents corps de troupe, d'élite ou d'intervention ont disparu. Aucune trace ne subsiste des réunions avec les responsables des mouvements de scoutisme, des associations syndicales, des fédérations corporatistes, des fédérations multisports, FSGT en tête... Par ailleurs, nous devons reconnaître l'incapacité qui a été la nôtre à rassembler suffisamment de sources concernant le domaine financier.

Le recours systématique au croisement des sources et l'examen critique auquel chaque archive doit être soumise ont dans le cadre du judo et de l'ensemble des « arts martiaux » une importance toute particulière. Dans des pratiques marquées par la tradition orale et par la rigidité des structures hiérarchiques, l'effort en faveur de l'exhumation et de la diversification des sources permet à l'historien de conserver toute sa vigilance face au risque de confusion contre lequel Raymond Aron met en garde, celui de mesurer la responsabilité des personnages principaux à l'aune de leurs intentions.

9

Raymond Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire, essai sur les limites de l'objectivité historique*, Paris, Gallimard, 1986 [1938], p. 211.

5. Éléments de bibliographie

« Histoire du judo, Kodokan Institute », *Revue Judo Kodokan*, Vol XII, n° 5, novembre 1962, 160 p.

Annuaire officiel du Judo International, Paris, AMI, 1948, 273 p.

Brousse Michel, *Les racines du judo français, histoire d'une culture sportive*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, 376 p.

Brousse Michel, Matsumoto David, *Judo in the U.S., a century of dedication*, Berkeley, California, North Atlantic Books, 2005, 158 p.

Godet J. Robert, *Tout le judo, histoire, technique, philosophie, anecdotes*, Paris, Amiot-Dumont, 1952, 178 p.

Jazarin Jean-Lucien, *Le Judo, école de vie*, Paris, Roger Maria Ed., Le Pavillon, 1974, 247 p.